



Février 2023 | N° 299

Le magazine des diversités LGBTQIA+ de Liège et d'ailleurs



Sommaire

Édito 3

Actualité

20 ans de mariage pour tous·te·s en Belgique 4 - 7

Portraits d'histoire queer

Episode 2 : Frédéric Chopin 8 - 9

Sur nos murs

Ne Censure pas l'Amour - L. Stolberg ... 10 - 11

Agenda

Événements 12 - 15

Activités récurrentes 16 - 17

Calendrier février 2023 19

Notre association lutte, depuis plus de 20 ans, pour l'égalité des droits et contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre des personnes lesbiennes, Gaies, Bies, Trans, Queer, Intersexes et toutes celles qui ne se reconnaissent pas dans ces acronymes (+).

Nous offrons un espace d'accueil, de parole et de convivialité, en organisant régulièrement des activités culturelles et de loisirs, ouvertes aux jeunes comme aux plus âgés. C'est aussi un lieu d'information et d'orientation pour celles et ceux qui recherchent de l'aide ou éprouvent des difficultés, qu'elles soient sociales, psychologiques ou juridiques. Nous venons également en aide aux personnes victimes ou témoins de LGB-TQI-phobie.

Nous sommes au cœur du combat pour le respect des diversités d'orientations sexuelles et de genre et la lutte contre les discriminations. Nous menons des campagnes d'information auprès de l'opinion publique et des autorités politiques ; car c'est en sensibilisant que nous ferons évoluer les mentalités.

Abonnez-vous à notre MACazine & soutenez notre action !

Comment devenir membre de la Maison Arc-en-Ciel de Liège ?

Vous pouvez devenir membre directement depuis notre site web <https://www.macliege.be>, en cliquant sous l'onglet « Devenir membre ». Le prix de base est fixé à 25 euros par an. Des réductions sont appliquées selon votre âge et votre situation conjugale ou sociale. N'hésitez pas à nous contacter par mail à courrier@macliege.be si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire. En devenant membre, vous marquez votre soutien à la cause LGBTQIA+ de votre ville et vous contribuez à la vie active de la MAC de Liège.

En plus de l'avantage de recevoir votre MACazine chaque mois par mail ou courrier, la carte de membre vous offre aussi d'autres avantages :

- l'entrée gratuite à tous les Tea-Dance de l'année (7 € par Tea-Dance) ;
- de belles réductions auprès de nos partenaires liégeois (voir la 4^e de couverture) ;
- le tarif réduit lors des séances du ciné-club Imago des Grignoux.

MACazine, le mensuel de la Maison Arc-en-Ciel de Liège.
Rue Hors-Château, 7 - 4000 Liège.
Agenda & informations : www.macliege.be / Courriel : courrier@macliege.be

MACazine n°299 - Février 2023
Coordination & graphisme : Marvin Desaive
Équipe de rédaction : Marvin Desaive - Sacha Kridelka - Valérie Gielen
Relecture : Cyrille Prestianni - Vincent Louis
Impression : AZ Print sa

Tirage : 420 exemplaires

Avec l'aide de la Région Wallonne, de la Ville de Liège, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Prisme - La Fédération Wallonne LGBTQIA+.



Le 30 janvier de cette année, ça fera 20 ans que le mariage des personnes de même sexe est autorisé en Belgique. Notre pays faisait alors figure de pionnier puisqu'il était le deuxième au monde à reconnaître ce droit aux personnes LGBTQI+. Plus que symbolique, ce droit marque le début d'une période qu'a priori on pourrait presque qualifier d'âge d'or des luttes LGBTQI+ puisque dans les années qui suivront, c'est une cascade d'autres droits qui nous seront concédés comme, par exemple, l'adoption en 2006, le changement de prénom et de genre sur la carte d'identité en 2007 ou encore le droit à l'autodétermination pour les personnes trans en 2018. Ce fût un âge d'or aussi pour les grands événements LGBTQI+ comme la Pride qui ne comptait que quelques milliers de personnes en 2000, pour atteindre plus de 100.000 personnes en 2018.

Je suis personnellement de la génération qui a vu et vécu ces changements. A posteriori, il est assez incroyable de voir à quel point la société est différente aujourd'hui. Certains diront que c'était mieux avant. Je n'en fais pas partie. Grandir et être un adolescent gay dans les 1980 et 1990 était à mes yeux pénible. Je me suis construit dans la solitude et l'isolement sous le coup des insultes et des moqueries. A la télévision, ou dans les médias en général, les cultures LGBTQI+ était tout simplement absentes. Sans vouloir ni diaboliser le passé ni enjoliver le présent, il suffit d'allumer la télévision, d'ouvrir un journal ou simplement d'entrer dans une école secondaire pour voir que le monde a bien changé. La parole s'est libérée et les prises de position sont plus claires et plus nombreuses. Les lois ont changé, les gens ont changé et on pourrait a priori croire que tout va dans le bon sens. De nombreuses ombres semblent pourtant bien se profiler.

L'un des constats qui m'étonne le plus aujourd'hui et qui, je l'avoue, m'effraie aussi, est celui de l'existence d'une opposition de plus en plus structurée aux avancées des droits des personnes LGBTQI+. En effet, s'il est vrai que la loi sur le mariage a fait l'objet de débats, à l'inverse de ce qui a pu se passer 10 ans plus tard en France, elle est passée relativement simplement dans la société et a soulevé peu de débats. A l'inverse, nous vivons aujourd'hui dans un climat radicalement différent. Tant dans le monde associatif et militant, que dans la société au sens large, c'est un sentiment de morosité générale qui domine ainsi que les tensions et les oppositions. Les récentes lois en faveur des droits des personnes trans ainsi que la fin annoncée de la mention du genre sur la carte d'identité ne laisse pas ou plus indifférent.

Un repli identitaire assez généralisé semble caractériser notre époque. Des milieux qui pourraient et devraient être particulièrement ouverts le sont beaucoup moins.

C'est ainsi que l'on a vu se structurer de plus en plus de mouvements dits masculinistes ou encore tout à fait récemment femellistes (=terfs). Ces derniers étant destinés à exclure les femmes trans des combats féministes. La multiplication des micro-identités, et de leurs cortèges de codes propres, a le mérite de visibiliser la diversité des publics LGBTQI+. En revanche, elle entraîne aussi une fragmentation des luttes, parfois le repli de certains groupes sur ces identités. Cette fragmentation, si elle traduit effectivement la richesse et la force du débat, entraîne aussi des conséquences plus graves telles que la fragilisation et l'implosion de certaines structures. Les débats et événements récents à la Rainbow House de Bruxelles et l'avenir de la Pride en sont de bons exemples.

Il est bien plus inquiétant encore de constater ce qui se passe dans la société. Jamais depuis 20 ans, les discours de haine et les actes LGBTQIphobes n'ont été aussi visibles. Les médias, sous couvert de liberté d'expression, se font les porteurs de discours toujours plus haineux et discriminants. Comment ne pas être interpellé par Cyrille Hanouna qui se fait le missionnaire de positions clairement anti-trans. Celui qui prend la peine, et ça en est bien une, de lire les réactions de certain.e.s à la suite de certains posts Facebook ne peut qu'être interpellé par la violence et la haine gratuite et totalement assumée de ceux-ci. Enfin, la présence dans nos rues de groupes violents responsables d'agressions à répétition visant les personnes LGBTQI+ ainsi que le très inquiétant nombre de meurtres homophobes dans notre région ne peuvent que nous interpellier.

En somme, s'il ne faut pas perdre espoir ; si l'on doit réellement se réjouir de vivre en Belgique qui reste l'un des pays les plus avancés en termes de droits des personnes LGBTQI+, force est de constater que l'âge d'or des luttes LGBTQI+ est bel et bien passé. D'une part, les mouvements militants semblent plus que jamais divisés, mais, surtout la société en général semble s'être largement refermée. Certains médias et réseaux sociaux diffusent, sans gêne, des messages où la haine et le rejet de l'autre ont de nouveau leur place. Enfin, si en Belgique la classe politique dans son ensemble est relativement favorable aux droits des personnes LGBTQI+, on constate quotidiennement apparaître des oppositions là où il n'y en avait pas. Les récentes positions du MR contre la loi genre ou les positions discriminatoires de Frank Vandenbrouk dans le dossier « don de sang » sont pour le moins éloquentes. Ainsi, les indices sont nombreux, autour de nous, du frémissement LGBTQIphobe plus important et si la société a largement changé, il faut tout de même largement garder les yeux ouverts pour que nos droits ne soient pas les premières victimes d'une crise économique et d'une morosité ambiante qui semblent s'installer pour longtemps.

■ **Cyrille Prestianni,**
Président

20 ans de mariage pour tous-te-s en Belgique

Le jeudi 30 janvier 2003 restera sans aucun doute une date historique pour la communauté LGBTQIA+ de Belgique. En effet, c'est à l'issue de cette journée que la Chambre des représentants a adopté, avec une large majorité, le projet de loi ouvrant le mariage à des personnes de même sexe, modifiant ainsi certaines dispositions du Code civil. Une réelle évolution, qui a permis ainsi à de nombreux couples d'enfin rêver à sceller, durablement et officiellement, leur union devant leurs familles et devant leurs proches. La Belgique devenait alors le second pays au monde, après les Pays-Bas, à ouvrir l'institution du mariage homosexuel. Un combat de longue haleine, porté à bout de bras par de nombreuses associations militantes, qui œuvraient depuis des années à ce que ce droit à l'égalité soit enfin reconnu chez nous.

L'idée de l'ouverture du mariage aux couples homosexuel-le-s est cependant bien antérieure au début des années 2000. En effet, plusieurs associations flamandes et bruxelloises planchent déjà sur la question depuis le début des années 90. Alliège, ancienne appellation de la Maison Arc-en-Ciel de Liège, a saisi le train en marche en rejoignant un milieu associatif belge déjà fortement animé par ces discussions. Pétitions, débats télévisés, interviews... les militant-e-s multiplient les occasions pour interpeller les politiques et susciter ainsi le débat au sein de l'opinion publique. Ce n'est qu'en 2001, après que les Pays-Bas adoptent le mariage homosexuel, que le gouvernement belge commence à s'intéresser réellement à cette question. Avant qu'un projet de loi soit enfin déposé sur la table en 2002, sous le Gouvernement Verhofstadt 1^{er}, avec l'issue favorable que l'on connaît.



Dominique & Catherine

Cette journée du 30 janvier 2003, Marc, l'un des fondateurs d'Alliège, s'en souvient encore comme si c'était hier : « C'est une journée ancrée dans ma mémoire. Je me rappelle très bien que tout l'associatif belge était présent au balcon de la Chambre, au côté de la presse, juste avant que le vote ne débute. J'entends encore le président de l'époque, Herman De Croo, signaler au nombreux public présent qu'il était interdit de nous faire entendre et ce, quelque soit le résultat du vote... ». Un vote qui sera majoritairement soutenu, avec 91 voix pour, 22 voix contre et 9 abstentions. Dans la salle, c'est l'effervescence. L'histoire est en route : « Nous avons tous-te-s salué le résultat les bras en l'air. Enfin ! Nous y étions arrivés ! Nous y sommes parvenus ! » se remémore Marco. « De nombreux-se député-e-s ont applaudi en se tournant vers nous. Que de joie. Que d'émotions ! Nous avons terminé la journée dans une salle adjacente, en buvant le verre de la victoire, si on peut dire. Je vois encore Zoé Genot, debout sur une table, Michel Thomé, et tant et tant d'autres. Pour moi, cette journée était assurément l'une des plus marquantes de ma vie. Une autre sera celle de mon mariage, évidemment ».



Benny & Marc

Ce projet de mariage, Marc le construit peu de temps au côté de Benny, son compagnon de longue date : « Nous ne voulions pas être un des premiers couples à nous marier : en effet, nous nous doutions que la presse serait à nos trousses. Nous avons attendu 6 mois après que la loi soit d'application pour concrétiser notre union ». Ensemble, ils veulent poser un geste fort : « Le mariage était avant tout un acte symbolique voire militant : c'était une reconnaissance "officielle" de notre amour, de notre couple mais aussi un moyen de nous protéger via cette institution qu'est le mariage ». Et d'ainsi envisager une cérémonie qui leur correspond : « Il n'y a pas eu de couacs particuliers le jour J. Les contacts avec les employé-e-s se sont magnifiquement bien passés, même si certains documents officiels n'étaient pas encore à jour. L'émotion était elle bien présente, tant chez nous deux qu'au sein de nos familles respectives. Nos voisins nous ont applaudis à tout rompre pendant que nos ami-e-s proches pleuraient à chaudes larmes... Un beau moment ! Jamais, 20 ans plus tôt, je ne me serais vu épouser mon homme. Que de chemin parcouru... ». En regardant en arrière, Marc se réjouit de la légèreté

avec laquelle ce droit au mariage pour tous-te-s a été reconnu en Belgique : « Finalement, cette loi est passée assez facilement. Bien sûr, il y a bien eu quelques voix dissonantes, venant de l'église catholique et de Monseigneur Léonard par exemple, mais rien de comparable à ce qu'a connu la France et ses Manifs Pour Tous. Cependant, il faut rester vigilant car rien n'est acquis ».

Nicolas & Jonathan font également partie des premiers couples à avoir scellé leur union en province de Liège. Après s'être rencontré à une fête d'anniversaire à laquelle ni l'un ni l'autre ne souhaitait être là, ils se sont rapidement rapprochés, notamment par leur passion pour le cinéma de Georges Lucas : « Nous nous sommes rencontrés en 1999, année charnière tout de même, puisque c'est cette année-là qu'est sorti le nouvel épisode de la saga Star Wars. Forcément, on a commencé à causer Jedi, sabres laser et empire galactique. La magie a tout de suite opéré... » se rappelle Nicolas. Après cinq années de vie commune, c'est en 2004, quelques mois après que la loi soit passée, que le projet de mariage commence à germer dans leur esprit : « En fait, le mariage a d'abord eu pour nous un côté très formel et légal. Nous savions déjà bien avant ça que nous allions finir nos jours ensemble. Ce projet est venu sur la table car nous étions plus dans l'optique de nous protéger de nos familles respectives en cas de décès de l'un ou l'autre » raconte Jonathan. « Au départ, on voulait juste signer un genre de pacte de vie commune et c'est le notaire qui nous a dit que le mariage nous garantissait à cette époque, en 2004, des droits plus solides » poursuit Nicolas. « En entendant le mot « mariage », on s'est regardés... L'idée ne nous avait jamais traversé l'esprit ».



Jonathan & Nicolas

Quelques mois après, Nicolas & Jonathan s'unissent officiellement à Verviers, devenant ainsi le deuxième couple homosexuel à sceller leur union dans la cité wallonne : « *Nous n'avons rencontré que de la bienveillance et de la sympathie tout autour de nous. Tout s'est déroulé comme si nous étions un couple hétéro, en fait* » commente Nicolas. « *Jusqu'à signer les documents de mariage !* » tempère Jonathan. « *Lorsque nous sommes arrivés à l'État civil pour remplir les formulaires de demande, l'employée administrative s'est excusée parce que les formulaires n'avaient pas encore été adaptés. Sur le document, figuraient encore « époux et épouse ». Elle nous a demandé avec un petit sourire « Alors, lequel des deux veut être l'épouse ? ». Nous ne nous sommes absolument pas formalisés car c'était dit avec humour* » (rires).

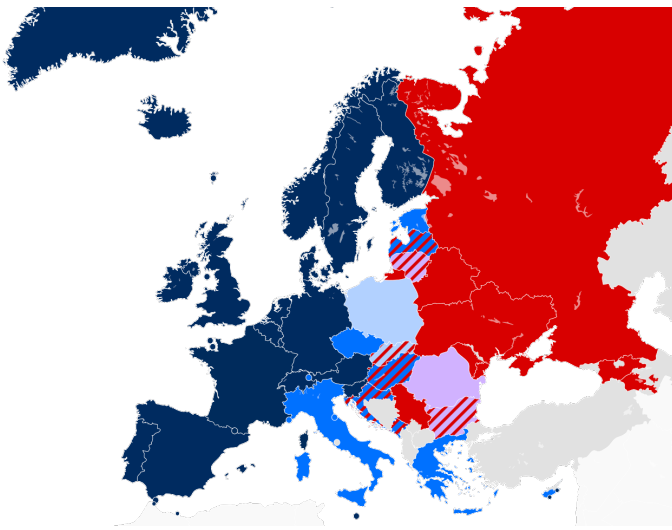
Pour Dominique et Catherine, en couple depuis six ans et demi, le mariage comportait, dès le départ, une dimension profonde et déterminante : « *J'ai grandi dans une famille catholique pour qui le mariage est un sacrement* » raconte Dominique. « *Même si mon frère et ma sœur ont parfaitement accueilli la nouvelle, pour mes parents, et mon père en particulier, il a fallu plus de temps. Il ne s'est pas opposé à notre mariage mais ne nous montrait simplement pas le même enthousiasme que le reste de notre entourage* ». Un engagement qui n'était donc pas pris à la légère pour les deux jeunes femmes : « *Derrière ce mariage, il y avait surtout la promesse d'un engagement fort et véritable, la plus belle preuve d'amour que l'on puisse faire. En me mariant, je promets à Catherine que je passerai ma vie avec elle, que je ferai toujours tout pour la rendre heureuse et que je la soutiendrai dans tous ses choix. Je pense que nous n'avions pas besoin d'un mariage pour mesurer pleinement l'amour que nous nous portions l'une l'autre mais nous ressentions le besoin d'être entourées de nos proches pour sceller cette union* ». En 2013, alors que différents mouvements de protestation éclatent partout en France pour s'opposer à la loi Taubira, elles réalisent alors des avancées majeures de notre pays en la matière : « *Lors du passage de la loi acceptant le mariage pour tous, j'avais 12 ans, j'ai donc grandi avec cette idée que le mariage homosexuel est accepté, du moins d'un point de vue administratif. Ce n'est donc qu'en 2012-2013, lors des manifestations contre le mariage pour tous-te-s en France que j'ai réellement compris notre chance en Belgique. Lors de ces polémiques françaises, j'ai eu une réelle tristesse de découvrir cette haine que pouvaient porter certaines personnes contre un amour qui était différent du leur* » conclut Dominique.

Si, en Belgique, la proposition de loi fut sans aucun doute accueillie beaucoup plus facilement que chez nos voisins français, des difficultés administratives sont venues quelques fois assombrir un avenir qui paraissait gagné d'avance. Olivier, en couple depuis plusieurs années avec Franz, en a connues quelques-unes, après la demande particulièrement extraordinaire de son compagnon : « *Je suis transformiste et Franz m'a fait sa demande sur scène, en plein show, avec la complicité de certains artistes et de la direction. Tout ça sans*



Olivier & Franz

que je me doute une seule seconde de ce qui se passait. C'était magique... ». Originaire d'Aachen, en Allemagne, Franz est considéré comme un étranger aux yeux de la loi belge et a dû faire une demande de séjour pour pouvoir mener à bien ce projet d'union, qui s'est finalement concrétisé pour le couple en 2019. La situation de Pascal est, quant à elle, bien plus compliquée... En couple depuis mai 2018 avec un réfugié palestinien, il se heurte depuis des années aux remous de l'administration belge : « *Parce qu'il est passé par la Grèce et qu'il y a obtenu une protection internationale pour 4 ans, la Belgique a refusé de statuer sur sa demande d'asile, alors qu'il est gay, né à Gaza, dans un pays où l'homosexualité est encore passible de prison et de représailles sur la famille* ». La solution pour que l'idylle du couple perdure ? Un statut de cohabitation légale, avant une procédure de regroupement familial. Mais pourtant, là aussi, des complications émergent : « *Dès 2019, nous avons entamé la cohabitation légale qui n'a jamais été validée par l'administration liégeoise alors que l'ensemble des documents étaient en ordre* » poursuit Pascal. « *Nous avons alors déménagé et tout a été plus simple et plus rapide. Les mêmes papiers ont été acceptés et notre cohabitation légale a été reconnue* ». Cependant, ce nouveau statut ne leur ouvre toujours pas les portes du mariage. Cette fois, c'est la procédure de regroupement familial qui pose problème, celle-ci étant soumise à des conditions encore extrêmement rigides en Belgique. D'où le constat mitigé que porte Pascal sur le mariage pour tous-te-s en Belgique : « *Le mariage entre personnes de même sexe n'est pas autorisé si le-la partenaire a une nationalité pour laquelle le pays ne reconnaît pas le mariage pour tous-te-s. En Belgique, je peux me marier avec un français ou un canadien mais pas avec un palestinien, ni un polonais ou un russe. Même une loi qui paraît être une avancée pour la société peut se révéler une discrimination criante* ». Des conditions que l'on espère voir évoluer dans les années à venir pour ainsi embellir l'avenir de nombreux couples belges coincé-e-s dans ces tempêtes administratives.



Le statut juridique des couples composés de personnes du même sexe en Europe :

- Mariage pour tous-te-s reconnu
- Union civile pour tous-te-s reconnue
- Concubinage pour tous-te-s reconnu
- Mariage pour tous-te-s conclu à l'étranger reconnu
- Mariage pour tous-te-s non reconnu
- Mariage pour tous-te-s interdit par la constitution

Le mariage pour tous-te-s ailleurs dans le monde

Après le vote historique de la Belgique en 2003, les discussions autour de la légalisation du mariage pour tous-te-s se sont progressivement propagées sur le territoire européen et dans le monde. Au Canada, tout d'abord, qui permettait déjà à certains couples de s'unir dans plusieurs régions du pays dès 2003, avant que le mariage ne soit légalisé de manière générale sur l'ensemble du territoire en 2005. Non loin de là, aux États-Unis, l'état du Massachusetts faisait figure de fer de lance du mouvement en adoptant la loi dès 2003, avant une bataille beaucoup plus âpre pour étendre celle-ci à l'ensemble du territoire américain. Plus proche de nous, en Europe, c'est l'Espagne qui poursuit le mouvement après la victoire électorale des socialistes aux élections législatives, accordant ainsi aux couples de se marier mais également d'adopter. Le mouvement prend de l'ampleur et commence à s'étendre en Europe : la Norvège, la Suède, le Portugal, l'Islande, puis le Danemark, qui faisait déjà figure de précurseur après la mise en place du partenariat enregistré dès 1989, conférant aux couples du même sexe une reconnaissance légale proche de celle du mariage. En 2013, c'est la France qui rejoint enfin la liste, après plusieurs mois d'agitation autour de la question, La Manif pour tous ayant mobilisé près de 300.000 personnes à Paris. Entre 2013 et 2014, c'est le Royaume-Uni qui reconnaît également la loi sur ses terres, en Angleterre tout d'abord, puis au Pays de Galles et, enfin, en Écosse. L'Irlande suivra un peu plus tard avant le Luxembourg, la Finlande, l'Allemagne, l'Autriche et, enfin, la Suisse qui, tardivement, deviendra l'un des derniers pays d'Europe occidentale à reconnaître le mariage pour tous-te-s en 2021, après un référendum populaire ayant remporté une large majorité des suffrages. La position de l'Italie, toujours frileuse quand il s'agit de toucher au modèle conjugal traditionnel, reste encore bien incertaine, alors que l'union civile pour deux personnes du même sexe n'a été

reconnue que tardivement, en 2016. Au total, ce sont donc dix-neuf pays européens qui reconnaissent désormais le mariage pour tous-te-s alors que onze autres, sans permettre le mariage, autorisent une forme d'union civile. Si, globalement, la liste a tendance à s'allonger au fil des années, il subsiste encore bien des blocages observables, sans surprise, du côté de l'Europe de l'Est. En effet, la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie ne reconnaissent ni les unions civiles, ni les mariages entre personnes de même sexe. Une situation qui désole Nicolas & Jonathan : « *La non-reconnaissance du mariage pour tous-te-s dans ces pays fait partie d'un rejet plus global de l'homosexualité, de la différence. Au nom d'une morale stupide issue de la religion... C'est vraiment regrettable qu'aujourd'hui, au XXI^{ème} siècle, des gens vivent encore au Moyen Âge et que cette séparation entre l'État et la religion n'est pas encore tout à fait claire* ». Dominique va également dans ce sens : « *Cette vague homophobe, malheureusement encore trop présente, encore plus dans certains pays, il est important de la combattre. Je pense que la meilleure arme est la visibilité et la communication. En effet, les populations locales sont de plus en plus confrontées à d'autres manières d'appréhender le monde. Je pense que c'est au fur et à mesure que le mariage pour tous-te-s se banalisera même dans ces pays, mais cela risque bien de prendre du temps* ».

Un droit encore loin d'être acquis dans le monde entier

Plus loin nous, en dehors de l'Europe et des États-Unis, on observe effectivement que très peu de pays ont légalisé le mariage gay sur leur territoire. Sur le continent asiatique, Taïwan s'est distingué en 2019 comme étant le premier pays d'Asie à reconnaître l'union entre deux personnes du même sexe. En Océanie, celui-ci est autorisé tant en Nouvelle-Zélande qu'en Australie. Au sein du continent africain, l'Afrique du Sud fait figure d'exception alors qu'au Moyen-Orient, les relations homosexuelles demeurent passibles de peine de prison et/ou de peine de mort. Seul Israël, en reconnaissant le mariage contracté à l'étranger, et le Liban, plus tolérant sur la question, semblent sortir du lot.

■ Par Marvin Desaiave

Merci à Nicolas & Jonathan, Dominique & Catherine, Marco & Benny, Olivier & Franz et Pascal de nous avoir partagés leurs histoires.

Pour poursuivre la réflexion

- *Revendiquer le « mariage gay » - Belgique, France, Espagne* de David Paternotte, Éditions de l'Université de Bruxelles, Science Politique, Bruxelles, 2011.
- *La folle histoire du mariage gay* de Daniel Garcia, Flammarion, Paris, 2004.
- *Osez... le mariage gay & lesbien* de Paul Parant, La Musardine, Paris, 2013.
- *Mariages & homosexualités dans le monde*, dirigé par Viginie Descoutures, Marie Digoix, Eric Fasson & Wilfried Rault, Éditions Autrement, Paris, 2008.
- *Le mariage pour tous et toutes* de Thierry Delessert, Le savoir suisse, Lausanne, 2022.



© Hadi Karimi

Frédéric Chopin, icône queer malmenée ?

Frédéric Chopin est un compositeur et pianiste franco-polonais considéré comme l'un des plus grands musiciens du XIX^e siècle. Depuis des centaines d'années, les spécialistes oeuvrent à partager son histoire musicale et personnelle. Mais en 2020, un véritable scandale éclate. Chopin, l'une des plus grandes fiertés du pays conservateur qu'est la Pologne, aurait écrit des lettres érotiques à des hommes.

Génie du piano

Né en 1810 d'un père français et d'une mère polonaise, Frédéric Chopin tombe amoureux de la musique dès son plus jeune âge. Lorsqu'il a à peine cinq ans, il est capable de reproduire des mélodies et même d'en composer. Très vite, le constat est sans équivoque : Chopin est un génie du piano.

Le jeune garçon grandit dans une famille aimante. Sa mère, dont il tient sa passion pour l'instrument, le forme en partie. Son père le soutient et veille à ce que son éducation musicale soit adaptée à son âge. À seulement sept ans, il publie sa première oeuvre, à huit, il tient son premier concert. Plus tard, Chopin étudie quelques années à l'École Supérieure de Musique polonaise avant de partir voyager à travers l'Europe.

Malgré son grand talent, Chopin n'aime pas les concerts. Petit à petit, il décide d'abandonner ce type de représentation pour se produire dans des salons, où il se sent plus libre artistiquement. Il devient également un éminent professeur de piano, convoité par toute l'élite européenne.

S'il lui avait déjà été prêté quelques relations avec des femmes lors de sa vie en Pologne, c'est à Paris qu'il rencontre celle qui aurait été sa compagne pendant presque dix ans : l'autrice Aurore Dudevant, plus connue sous le nom de George Sand. Cette relation, décrite par Sand comme un amour à sens unique, se détériore profondément au bout de quelques années et se termine en 1847. Après cette séparation, le pianiste se retrouve en profonde difficulté financière, voit ses problèmes de santé s'aggraver et, après une ultime tournée,

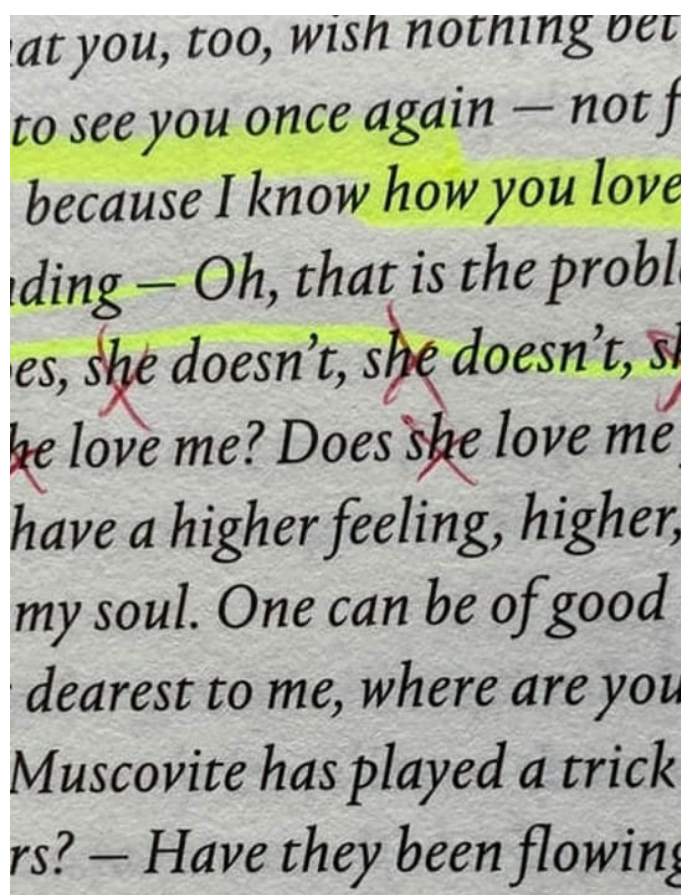
décède en 1849 de ce qui est diagnostiqué à l'époque comme la tuberculose. Chopin laisse derrière lui un prestigieux héritage musical, mais aussi de nombreuses lettres...

Des lettres d'un autre genre

Au fil des siècles, les biographes de Chopin s'approprient son histoire et l'interprètent comme bon leur semble. Bien souvent, ses relations hétérosexuelles sont embellies, exagérées, tandis qu'il n'y a pas un mot sur une quelconque attirance pour les hommes. Pourtant, en 2020, une émission appelée « *Les hommes de Chopin* » est diffusée sur la radio suisse SRF. Dans ce programme, le journaliste Moritz Weber révèle non seulement que de nombreuses lettres du pianiste sont à caractère homosexuel, mais aussi que certains historiens ont volontairement modifié une partie de sa correspondance pour en dissimuler cet aspect.

« Je porte toujours tes lettres sur moi. Quel bonheur de relire tes mots pour m'assurer que tu m'aimes. Tout au moins pour poser mon regard sur l'écriture et la main de celui que je ne peux qu'aimer ».

Ces lettres, passionnées, parfois même érotiques, ont été écrites dans la langue natale de Chopin : le polonais. Ce qui allait en être partagé au monde entier dépendaient alors forcément du travail des traducteurs. Mais ceux-ci, pour conserver la réputation normative du compositeur, ont délibérément modifié les pronoms de certaines lettres enflammées, faisant croire à de belles déclarations à des femmes, alors que celles-ci étaient destinées à des hommes. Aussi, certaines notes de bas de page concernant des liaisons hétérosexuelles, ont été fabriquées de manière extrêmement subjective. Aujourd'hui encore, les plus grands instituts dédiés à Chopin sont dans l'incapacité de fournir de réelles preuves quant à ces relations.



Dans certaines lettres à celui qui pourrait avoir été l'amour de sa vie, Tytus Woyciechowski, Chopin fait mention de leur correspondance et pointe certaines phrases issues d'autres lettres comme ceci : « *Cher Tytus ! J'ai reçu votre dernière lettre, celle dans laquelle vous me dites de vous embrasser* ». Ces lettres qu'il mentionne, sont aujourd'hui introuvables.

Chopin était-il gay ? Bisexuel ? Nous ne pourrions jamais véritablement savoir ce à quoi il s'identifiait. Cependant, une chose est sûre, si malgré une puissante tentative de censure, les lettres homoérotiques du compositeur se sont fait un chemin jusqu'à nous, c'est aussi pour nous rappeler de laisser des traces de nos histoires. De photographier, filmer, écrire, compiler nos amours queers, pour que jamais on ne puisse nous oublier.

■ Par **Sacha Kridelka** (@amicalement_gouine)

Amicalement Gouine, c'est une émission qui te parle des vécus lesbiens et queers d'hier et d'aujourd'hui. A écouter ou réécouter dès aujourd'hui sur Instagram (@amicalement_gouine), sur Spotify ou sur Deezer.

Exposition

Ne censure pas l'amour

Léonie Stolberg

Léonie Stolberg, jeune photographe française installée à Bruxelles depuis quelques années, est certainement l'une des plus belles représentantes du « body positive ». A travers ses photographies à l'esthétique léchée et au cadrage travaillé, elle délivre un message d'amour, de tolérance et d'acceptation de soi rafraîchissant, dans une époque encore trop soumise aux dictats de la beauté. Et, si la censure n'est jamais loin, elle continue avec brio à faire vivre son art en prônant la liberté par la photographie. Un travail à découvrir sur les murs de la Maison Arc-en-Ciel de Liège à partir du 04 février 2023.

Léonie, te souviens-tu quand est née chez toi cette passion pour la photographie ?

Léonie : Je me souviens que, quand j'étais petite, je m'amusaais très souvent avec la petite caméra de mes parents. Plus tard, en récupérant un vieil ordinateur, j'ai pu découvrir toutes les infinies possibilités de la caméra frontale. Tout allait très vite : j'appuyais sur le déclencheur, je courais pour me positionner et je prenais la pose. Je crois que c'est véritablement là que tout cet amour pour la composition photographique est né chez moi. Je me maquillais, je créais des mises en scène, je dessinais mes propres vêtements... Tout cela m'a amené à réaliser mon premier projet photographique, par l'intermédiaire de Tinder. C'est en effet par là que j'ai déniché mes premi-er/ère-s modèles photos. Ce fut une expérience vraiment riche et passionnante et une merveilleuse occasion de faire mes premiers pas en photographie. En y repensant, je me rend compte que je me suis mise plusieurs fois dans des situations dangereuses, dont je n'avais pas réellement conscience... Mais tant mieux, finalement ! (rires) Ces expériences m'ont permise de faire mes premiers pas en photographie et de construire mes premières projets. C'est par après que je me suis réellement découverte en suivant un cursus artistique en Belgique.



© Léonie Stolberg

Quelle formation as-tu suivie pour te perfectionner dans l'art photographique ?

L. : En France, l'option artistique n'était pas vraiment très bien vue ni appréhendée. J'ai donc pris la décision de quitter mon pays pour venir en Belgique et entamer une formation artistique, à l'école secondaire artistique Saint-Luc à Tournai. J'ai adoré mon parcours là-bas. J'ai gagné plusieurs concours et je me sentais apaisée, tant sur le plan professionnel que personnel. J'ai réalisé tout mon cursus avant de partir à Bruxelles pour poursuivre ma formation. J'ai alors tenté de passer les examens à la Cambre, où j'ai été refusée car j'avais une personnalité artistique trop affirmée. J'ai ensuite été sélectionnée à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, mais mon parcours là-bas fut compliqué, tant avec les autres étudiant-e-s, chez qui il régnait un réel sentiment de compétition, qu'avec les professeur-e-s, dont certain-e-s trouvaient mon travail, je cite, "dégueulasse". Suite à la crise sanitaire, j'ai quitté l'Académie pour me lancer à mon compte et j'ai commencé à exposer. Quand je regarde en arrière, je suis très heureuse d'avoir fait ce choix. J'ai pu ainsi me découvrir et faire de la photographie quotidiennement, en rencontrant sans cesse de nouvelles personnes enrichissantes qui m'ont poussée à enchaîner les projets et à continuer d'expérimenter.

On parle de toi comme une artiste et activiste « body positive ». Peux-tu nous dire comment cela se reflète dans ton travail ?

L. : Je l'aborde simplement en témoignant du réel, rien de plus. Le but du « body positive », c'est de prôner la vérité en valorisant tous les types de corps. On peut aborder le « body positive » de plusieurs manières. Pour ma part, j'ai décidé de ne jamais toucher au corps en post-production. Si je dois retoucher une photo après la prise de vue, ça sera peut-être au niveau du contraste, des couleurs ou de la luminosité, jamais au niveau du corps. Mon but est d'habituer les gens à voir la réalité dans toute sa splendeur. Le jour du shooting, j'ai toujours peur de beaucoup de choses : de ne pas être à la hauteur, de ne pas réussir ou de heurter l'autre. Je dois toujours adapter ma membrane relationnelle en fonction des personnes que je reçois. Être à l'écoute, parler, instaurer une confiance fait partie intégrante de mon travail. Je suis bien consciente que ma démarche « body positive » n'est pas toujours simple à appréhender mais elle est vraie. Malheureusement, beaucoup de gens surfent sur celle-ci et jouent avec ça de manière hypocrite. On trouve par exemple le cas de figure des modèles connu-e-s sur les réseaux sociaux qui se revendiquent « body positive » mais qui vont demander par la suite à ce que l'on modifie leur corps, avec des vergetures re-dessinées ou des courbes plus gracieuses. Ce qui n'a plus aucun sens.

Considères-tu ton art comme militant ?

L. : On est militant tant qu'on combat activement pour ses idéologies et que la problématique sur laquelle on milite n'est pas résolue. Je milite donc pour nous tous-te-s, pour l'amour, pour le corps et pour la liberté par la photographie. Mais je suis consciente aussi que les images, elles seules, ne suffisent pas. Si nous souhaitons militer, on se doit de passer tout d'abord par le langage. La langue est la première chose qu'on peut constater dans une société et la langue témoigne de celle-ci. C'est dans les concepts brisant les binarités qu'il faut impacter, pour ainsi rendre les polarités complémentaires.



© Léonie Stolberg

On peut lire sur internet que nombreuses de tes photographies ont été censurées sur le web et les réseaux sociaux. Comment la censure impacte-t-elle ton travail de photographe ?

L. : C'est une réalité : oui, je suis beaucoup censurée. J'ai d'ailleurs choisi d'en jouer en utilisant comme pseudo Instagram « *leonie.censure* ». Un pseudo qui pourrait disparaître du jour au lendemain. Après 14 comptes différents, c'est vrai que ça ne me surprend plus vraiment... J'ai pris l'initiative de montrer mon travail sur les réseaux sociaux et je me dois de me conformer aux règles de ceux-ci, même si je les trouve hypocrites. En fait, je suis un peu blasée de ce système... J'ai le sentiment que nous avons évolué dans un mode de pensée où l'on imagine que notre sensibilité est objective, obligeant ainsi l'autre à penser de la même manière. Avant, je le vivais très mal, j'avais tout le temps une peur panique de perdre mon compte, je ne vivais que pour le faire tenir. La censure impacte forcément mon travail au point où je suis amenée parfois à dénaturer la nature et l'essence même de mes photos. D'ailleurs, avec les modèles, il nous arrive d'en rire en disant : « *Là, photo pour Léonie *clac* et là, photo pour Instagram* » (rires).



© Léonie Stolberg

Tout cela fait forcément écho au titre que tu as choisi pour cette exposition *Ne Censure pas l'Amour...*

L. : J'ai choisi ce titre car il s'agit d'un souhait à petite et à grande échelle. Ce titre, c'est un cri à la liberté, à la liberté d'être ce que l'on est, à la liberté de l'art et à la liberté des corps. A travers ce titre, j'exprime l'idée que la vie des autres ne regarde personne et ne regardera jamais personne. Ne censurons pas l'amour !

■ Propos recueillis par Marvin Desaise

Ne Censure pas l'Amour - Léonie Stolberg

Du 04 au 25 février 2023 à la Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Vernissage le samedi 04 février 2023, dès 18h00.

L'exposition sera ensuite accessible les lundis, mercredis et vendredis du mois de février, entre 13h00 et 17h00.

JEUDI
02
FÉVRIER

Centre S. - Le Centre de santé sexuelle liégeois

Apéro-Sexo by Centre S. & Edna !

19h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Les Apéros-Sexo du Centre S., c'est l'occasion de venir discuter de sexualité sans tabou, en toute convivialité. Ce mois-ci, on parle du sexe quand on n'a plus vingt ans ! Quand on parle d'âgisme chez les personnes homosexuelles, de quoi parle-t-on réellement ? Ne plus avoir vingt ans va-t-il améliorer votre vie sexuelle ? Ou au contraire, celle-ci risque-t-elle de décliner ? On en parle ensemble à l'occasion d'un apéro bien mérité en compagnie de la flamboyante Edna et de l'équipe du Centre S.

Entrée libre.



SAMEDI
04
FÉVRIER

Lecture

Unique en son genre

avec Vakah Profana & Ernesto Coyote

16h00. Le Moderne (Rue Sainte-Walburge 1, 4000 Liège).

Une drag-queen, un drag-king, un livre, un enfant à l'écoute et un adulte à ses côtés. Ensemble. Comment peut-on s'interroger sur la question du genre à travers la littérature, la poésie, les mots et les couleurs ? Iels ne changent pas de peau pour nous enchanter, iels changent juste de costume. Comment aborder ces sujets complexes quand on a encore beaucoup de paillettes dans les yeux ? *Unique en son genre* est une occasion donnée aux plus jeunes de s'ouvrir à la complexité des individus. Un moment qui invite au dialogue en rappelant la réalité et la beauté de la diversité.

Réservations : <http://www.l moderne.be>



SAMEDI
04
FÉVRIER

Vernissage exposition

Ne Censure pas l'Amour - Léonie Stolberg

18h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Pour cette première exposition de l'année, la Maison Arc-en-Ciel de Liège accueille Léonie Stolberg, jeune artiste française installée à Bruxelles, qui, à travers ses compositions photographiques, fait exploser la liberté des corps, des sexes et des âmes. Un travail d'orfèvre, qui délivre un message de tolérance et d'amour, bien trop rarement visible dans l'espace public.

Le vernissage de l'exposition, en présence de l'artiste, aura lieu le samedi 04 février 2023, dès 18h00. L'exposition sera ensuite accessible librement les lundis, mercredis et vendredis, entre 13h00 et 17h00. Entrée libre.





Soirée dansante LGBTQIA+ Tea-Dance

dans le cadre des Afters 23 du Festival de Liège

17h00. Manège Fonck (Rue Ransonnet 2, 4020 Liège).

Une nouvelle année qui commence en fanfare pour la Maison Arc-en-Ciel de Liège ! Pour ce premier tea-dance de la saison, les soirées les plus queer de Liège se sont faites une petite place bien au chaud dans la programmation des remuantes Afters '23 du Festival de Liège 2023. Musique intemporelle, joie, bonne humeur et esprit de fête communicatif : qu'il est bon de se retrouver pour aller danser !

Ticket : 7 €, disponible sur le site <https://www.festivaldeliege.be>. Entrée gratuite, sans réservation, pour les membres de la Maison Arc-en-Ciel de Liège en ordre de cotisation pour l'année 2023.

DIMANCHE

12

FÉVRIER



Café Papote de la Ville de Liège Café Papote

14h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

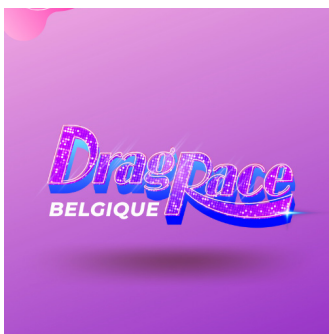
Installé à Liège depuis 2019, les Cafés Papotes sont des moments de partage où les habitant-e-s d'un quartier ou d'une communauté sont invité-e-s à venir discuter de tout et de rien autour d'un goûter offert. Leur objectif ? Créer des moments de rencontre et de convivialité, en offrant une opportunité pour tous et pour toutes de sortir de chez soi afin de développer des contacts, de bavarder, d'échanger.

Entrée libre.

JEUDI

16

FÉVRIER



Viewing Party Drag Race Belgique - épisode 1

19h00 [sous réserve de confirmation]. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

La cultissime compétition de drag-queens américaines débarque enfin dans une version 100 % belge qui s'annonce déjà... légendaire ! A la manière de Paris, Londres, New-York ou encore Los Angeles, la Maison Arc-en-Ciel de Liège accueillera ses premières "viewing parties" a.k.a l'occasion de vivre cette compétition dingue et acharnée à nos côtés, dans une salle bouillante, sur notre grand écran, avec la présence d'invité-e-s exclusif-ve-s pour animer ces soirées épiques. Rendez-vous tous les jeudis soir, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège, dès 19h00. *Slay!*

Entrée libre dès 19h00 [sous réserve de confirmation].

JEUDI

16

FÉVRIER

VENDREDI
17
FÉVRIER

La MAC s'amuse

Souper thaï

19h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Après le carton de notre souper hivernal du mois de janvier, la MAC s'amuse vous invite au voyage. Ce mois-ci, notre équipe de feu vous prépare un repas thaï aux saveurs riches, variées et colorées, qui ne pourra que vous réchauffer ! Retrouvez-nous le vendredi 17 février prochain pour un début de soirée en bonne compagnie, à vivre entre ami-e-s, autour d'un menu trois services, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et à un prix toujours aussi attractif.

Prix : 13 € pour le menu trois services à régler sur le compte BE60 3770 0686 1270. Inscription auprès de Dany au 0486/27.37.37 pour le mardi 14 février au plus tard.



SAMEDI
18
FÉVRIER

La MAC autour du Monde

Lecture *Unique en son genre*

avec Vakah Profana

14h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

En février, la MAC autour du Monde se joint au projet *Unique en son genre*, projet de lectures de lettres et de témoignages par des drag-queens/kings/queers dans différents lieux culturels. Ce projet est une expérience ouverte à tous-tes pour laisser libre court à l'imagination, à la curiosité, célébrer la différence et évoquer les questions de genres. Pour cette lecture, nous aurons la chance d'accueillir la déesse sud-américaine Vakah Profana.

Entrée gratuite, goûter prévu. Merci de confirmer votre présence auprès d'Élodie au 0475/94.05.83.



VENDREDI
24
FÉVRIER

LesBiches ! x La MAC au Féminin

Soirée Q lesBlen

18h30. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Le collectif Lesbiches !, projet d'activités du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion, du Centre de Planning Familial de Herstal - CPFH et des Territoires de la Mémoire, vous invite, en collaboration avec La MAC au Féminin, à une soirée tout en douceur et sans tabou consacrée aux sexualités des femmes lesBlenes. L'occasion de parler sexualités & plaisirs avec Luana, du loveshop Désir & Moi, mais aussi santé sexuelle et prévention avec Go To Gynéco, tout en partageant un verre à nos côtés.

Inscription par mail à lesbichesdeliege@gmail.com.





Deux Elles, Deux Ils

Blind test - animé par Toto

21h00. Le Hangar (Quai St Léonard 43B – 4000 Liège).

Pour ce premier événement de l'année, l'équipe des soirées *Deux Elles, Deux Ils* vous propose une soirée blind-test animée par l'incontournable Toto Mangione ! Venez tester vos connaissances musicales autour d'un quiz fun et décalé par équipe de 2 à 6 personnes. La soirée se poursuivra ensuite sur quelques notes festives issues des doigts magiques de DJ François !

Entrée : 7 €. Réservation souhaitée sur le messenger de la page *Deux Elles, Deux Ils*.

SAMEDI
25
FÉVRIER



La MAC en gris

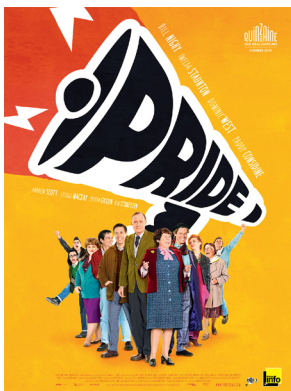
Atelier d'apprentissage des réseaux sociaux

15h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Nouveau projet en cours de création, la MAC en gris offre à nos aîné-e-s la possibilité de moments de détente et d'évasion au sein d'un petit groupe qui leur ressemble. Pour cette première activité, nous vous proposons un moment d'échange autour de l'utilisation des réseaux sociaux, pour ainsi faciliter les contacts à distance et les relations. Pour clôturer ce beau moment, nous préparerons ensemble un petit souper réconfortant.

Entrée libre. Inscription auprès d'Élodie par téléphone au 0475/94.05.83.

LUNDI
27
FÉVRIER



Ciné-club

Pride (2014) de Matthew Warchus

en partenariat avec la CLCD - Cellule lutte contre les discriminations

18h00. Maison Arc-en-Ciel de Liège.

La CLCD et la Maison Arc-en-Ciel de Liège s'unissent pour proposer à leurs militant.e.s respectif.ve.s de renforcer leurs luttes mutuelles pour les droits de toutes et tous, indépendamment de leur âge, genre, nationalité, état de santé ou orientation sexuelle. Au programme de ce premier rendez-vous, une rencontre cinématographique autour du film *Pride*, œuvre majeure qui cristallise l'alliance entre les mineurs et les personnes LGBT dans l'Angleterre des années 80.

Entrée libre dès 18h00. Début de la projection à 18h30.

MERCREDI
01
MARS



C.C.L. - Communauté du Christ Libérateur

 ccl-be.net

 0475/91.59.91

 liege@ccl-be.net

La CCL est un groupe de chrétiens et chrétiennes homosexuel.le.s qui ont voulu créer un espace convivial et accueillant pour tous ceux et toutes celles qui désirent que leur homosexualité soit un « plus » dans leur vie. La CCL offre l'opportunité d'amitiés durables et profondes au travers d'activités culturelles et de loisirs.

Permanence : tous les derniers vendredis du mois, dans le quartier du Laveu.



CALi Asbl

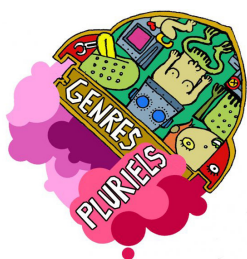
 chel.be

 @cali.jhl

 comite@chel.be

Le CALi Asbl, anciennement le « C.H.E.L. », est une association de jeunes au service des jeunes LGBTQIA+. Chaque semaine, une permanence d'accueil suivie d'une activité ou d'une animation est organisée. Toutes les infos sont reprises sur le site internet et la page Facebook du CALi.

Permanence d'accueil : de 17h30 à 19h30, tous les premiers jeudis du mois à la Maison Arc-en-Ciel de Liège, et les autres jeudis au SIPS (rue Soeurs-de-Hasque 9, 4000 Liège).



Genres Pluriels

 genrespluriels.be

 Genres Pluriels

 joshua@genrespluriels.be (jeunes)
contact@genrespluriels.be

Genres Pluriels oeuvre à la visibilité des genres fluides et du public intersexe. L'équipe vous accueille, ainsi que vos proches et amis, pour passer un moment convivial lors de leurs permanences, mais aussi pour partager vos expériences, vos vécus et vos impressions dans le cadre d'un groupe de parole.

Groupe de parole : de 19h30 à 21h00, tous les 2^{es} mardis du mois, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Permanence : de 19h00 à 22h00, tous les 2^{es} jeudis du mois, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Permanence jeunes : de 19h00 à 22h00, tous les 4^{emes} jeudis du mois, à la Maison Arc-en-Ciel de



Sport Ardent - Club inclusif

 sportardent.be

 Sport Ardent

 info@sportardent.be

Sport Ardent - Club inclusif a pour but d'offrir la possibilité à chacun.e d'exercer le sport qu'il/elle désire indépendamment de son orientation sexuelle. Jogging, badminton, self-défense, squash ou encore natation, il y en a pour tous les goûts et pour tous les genres. N'hésite plus à nous rejoindre !

Horaires des activités : l'agenda des activités se trouve sur le site sportardent.be.



Unique en son Genre

 macliege.be

  @uniqueensongenre.be

 unique@macliege.be

Une drag-queen / un drag-king, un livre, un enfant à l'écoute et un adulte à ses côtés. Ensemble. Comment peut-on s'interroger sur la question du genre à travers la littérature, la poésie, les mots et les couleurs ? Unique en son genre est une occasion donnée aux plus jeunes de s'ouvrir à la complexité des individus. Un moment qui invite au dialogue en rappelant la réalité et la beauté de la diversité.

Agenda : à découvrir, au jour le jour, sur le site <https://www.macliege.be>.



Maison Arc-en-Ciel de Liège

rue Hors-Château 7 - 4000 Liège ☎ 04 223 65 89 - 0475 94 05 83 (disponible via WhatsApp)
🌐 macliege.be 📱 @macliege.be 📷 @macliege.be ✉ courrier@macliege.be

La Maison Arc-en-Ciel de Liège ouvre ses portes régulièrement à toute personne LGBTQI+, sympathisant.e.s et proches. Nous sommes disponibles pendant les heures de bureau ou par téléphone.

Accès à la médiathèque : de 13h00 à 16h00, tous les lundis et mercredis.



Les Ardentes MOGII

📱 Les Ardentes MOGII

Les Ardentes MOGII, c'est un événement ludique et mensuel à destination des personnes se reconnaissant dans le TQIA+ (Trans, Queer, Inter, Asexuel ainsi que leurs allié.es), organisé de manière safe par la Maison Arc-en-Ciel de Liège.

Permanence : le prochain rendez-vous des Ardentes MOGII aura lieu le samedi 25 février 2023, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège, dès 18h00. Toutes les infos se trouvent sur le groupe des Ardentes MOGII.



La MAC au féminin

📱 La MAC au féminin

La MAC au féminin, c'est la possibilité de réaliser des activités sur mesure, créées par des femmes pour des femmes. Que vous soyez cisgenre ou transgenre, si votre expression, ressenti ou identité est féminine, la MAC au féminin vous accueille comme vous êtes !

Activité : organisée une fois par mois, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège ou à l'extérieur.



La MAC s'amuse

📱 La MAC s'amuse

À la Maison Arc-en-Ciel de Liège, nos bénévoles ont toujours eu une place particulière à nos yeux. C'est donc tout naturellement que leur avons dédié un nouveau groupe fait par et pour les bénévoles, La MAC s'amuse, afin de leur permettre de nous proposer leurs activités les plus variées.

Activité : organisée une fois par mois, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège ou à l'extérieur.



La MAC autour du Monde

📱 La MAC autour du Monde

Après Les Ardentes MOGII, La MAC au féminin et la MAC s'amuse, voici venu le dernier né des groupes de la Maison Arc-en-Ciel de Liège, La MAC autour du Monde ! Un service ciblé pour les demandeurs d'asile, qui bénéficient de la protection internationale, leur offrant ainsi un espace de liberté pour rire, s'amuser, se rencontrer, danser... Bref, s'échapper du quotidien souvent difficile des centres fermés pour trouver chez nous du réconfort et de la convivialité.

Activité : organisée une fois par mois, à la Maison Arc-en-Ciel de Liège ou à l'extérieur.

Drag Race

BELGIQUE

RITA BAGGA

TIP!K
WOW
PRESENTSPLUS

Drag Race

BELGIQUE

TIP!K

MAC
Maçon Arçon-Ciel

FÉVRIER "23

Jeudi 02	Centre S. - Le Centre de santé sexuelle liégeois Apéro-Sexo by Centre S. & Edna	19h00	
Samedi 04	Lecture <i>Unique en son genre</i> - avec Vakah Profana & Ernesto Coyote Exposition <i>Ne Censure pas l'Amour</i> - Léonie Stolberg	16h00 18h00	 
Dimanche 12	Soirée LGBTQIA+ Tea-Dance - dans le cadre des Afters 23 du Festival de Liège	17h00	
Jeudi 16	Café Papote de la Ville de Liège Café Papote Viewing Party <i>Drag Race Belgique</i> - épisode 1	14h00 19h00	 
Vendredi 17	La MAC s'amuse Souper thaï	19h00	
Samedi 18	La MAC autour du Monde <i>Unique en son genre</i>	14h00	
Vendredi 24	LesBiches x La MAC au Féminin Soirée Q lesBien	18h30	
Samedi 25	Deux Elles, Deux Ils Blind test - animé par Toto Mangione	21h00	
Lundi 27	La MAC en gris Atelier d'apprentissage des réseaux sociaux	15h00	
Mercredi 1 ^{er} mars	Ciné-débat <i>Pride</i> (2014) de Matthew Warchus - en partenariat avec la CLCD - Cellule lutte contre les discriminations	18h00	



Maison Arc-en-Ciel de Liège - Alliage asbl | Rue Hors-Château, 7 - 4000 Liège
Tél. : 04/223.65.89 | courrier@macliege.be | www.macliege.be
Belfius : IBAN BE78 0682 3265 0786 - BIC GKCCBEBB

